

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL329

présenté par

M. Odoul

-----

### TITRE

Au titre du projet, après l'année :

« 2024 »,

insérer les mots :

« , à la sécurité intérieure ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à interpeller le Gouvernement sur la nature du projet de loi, qui traite en l'état plus de la sécurité intérieure d'une façon qui excède le strict cadre des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.